

INFORMATION PRESSE

Nuit du 14 juillet

Au sommet du mont Faron, ayez une vue panoramique de la rade !

Avec la nocturne du téléphérique, les visiteurs peuvent apprécier l'ensemble des feux d'artifices tirés depuis la rade de Toulon et des communes voisines. Un spectacle extraordinaire et magique !

A l'occasion de la fête nationale, la REDIF, qui gère les installations du téléphérique, propose une montée nocturne du Mont-Faron par le téléphérique.

«Ainsi, de 19h45 à minuit 30, le public peut emprunter les célèbres cabines rouges. Je rappelle que d'habitude le téléphérique ne fonctionne que de 10 heures à 19 h 45. A cette occasion, la REDIF met en place un tarif réduit qui s'applique le soir du 14 juillet à partir de 19h45, avec des rotations de cabines toutes les 10 minutes. Le tarif réduit pour tous est fixé à 5 euros. Un conseil : montez plus tôt et venez pique-niquer ou profiter des restaurants sur place, en sachant que pour les restaurants, la réservation est indispensable », précise Jérôme Navarro, président de La Régie d'Exploitation Des Installations touristiques du mont Faron (REDIF).

« A partir de 22 heures, c'est un spectacle exceptionnel et inoubliable qui vous attend. Le feu d'artifice de Toulon est tiré sur le port aux alentours de 22h. En même temps, vous pouvez profiter de tous les autres feux tirés depuis la rade : Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, La Garde, Carqueiranne et plus au loin encore, par temps clair, ceux de Hyères, de La Crau, ou de La Farlède », s'enflamme Jérôme Navarro !

Pour les marcheurs, une sortie nocturne randonnée est organisée avec un guide. A partir de 19h, vous gagnerez un observatoire à l'abri des foules avec une vue panoramique dans le calme de la nuit. C'est magique ! Pique-nique dans les sacs à dos, tarifs et renseignements Office de Tourisme de Toulon : 04 94 18 53 00

ATTENTION : veuillez noter qu'un arrêté municipal impose la fermeture du massif à la circulation routière.

Contact presse : Jérôme Navarro, Adjoint au Maire de Toulon, à événementielle, Fêtes et Cérémonies, Protocole, Délégué Communautaire Agglomération Toulon Provence Méditerranée, Président de La Régie d'Exploitation Des Installations touristiques du mont Faron. 06 81 48 11 54.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous porterez à cette information.